



7

SEPTEMBRE 1971

la **vie** des communautés religieuses

## À L'ATTENTION DE NOS ABONNÉS

Vu la récente augmentation du tarif postal et celle prévue pour janvier 1972,

Vu également la hausse du coût d'impression de la Revue, nous sommes dans l'obligation d'augmenter le prix de l'abonnement. A partir du 1er octobre 1971, les prix seront les suivants:

- abonnement : Canada et Etats-Unis ..... \$5.00
- abonnement : à l'étranger, voie de surface ..... \$6.00
- abonnement : à l'étranger, voie aérienne ..... \$9.00

Nous espérons que vous resterez des lecteurs assidus de « La Vie des Communautés religieuses ».

## ADMINISTRATION

*La Vie des Communautés religieuses* est publiée par les Franciscains de la Province Saint-Joseph au Canada.

La *Direction* est assurée par le R. P. Laurent BOISVERT, O.F.M., assisté des RR. PP. Léonce HAMELIN, O.F.M. et René BARIL, O.F.M. Chaque auteur porte la responsabilité de ses articles.

*Responsable du secrétariat* : S. Thérèse LÉGER, S.S.A.

On souscrit directement à la revue, sans l'intermédiaire des librairies ou des agences.

Tout ce qui concerne la revue (envoi de manuscrits, consultations, service bibliographique, administration) doit être adressé à :

**La Vie des Communautés Religieuses**  
5750, boul. Rosemont  
Montréal 410, Canada

Tél. 259-6911

# La VIE des communautés religieuses

Vol. 29 — N° 7  
SEPTEMBRE 1971

Armand VEILLEUX,  
*ocso*

**Points de vue sur la vie religieuse  
aujourd'hui . . . . . 194**

*Après avoir qualifié la crise actuelle de la vie religieuse comme étant une crise d'identité, l'A. tire de l'histoire certaines leçons qui sont de nature à aider les religieux d'aujourd'hui. Dans la troisième partie de son article, il s'interroge sur le sens exact de certains aspects fondamentaux de la vie religieuse.*

Jean GALOT,  
*s.j.*

**Le sacerdoce des personnes  
consacrées . . . . . 208**

*Le sacerdoce commun est donné par la consécration baptismale. Il permet aux chrétiens, par toutes leurs activités humaines, de faire de leur vie une offrande spirituelle et de proclamer les merveilles de Dieu. La vie religieuse ne confère pas un nouveau sacerdoce, mais sa consécration, de nature charismatique, épanouit le sacerdoce baptismal.*

**Les livres**

# **POINTS DE VUE SUR LA VIE RELIGIEUSE AUJOURD'HUI<sup>(1)</sup>**

On m'a demandé de vous dire ce que je pense de la vie religieuse aujourd'hui. Ce que je vais vous dire est donc tout à fait subjectif, en ce sens qu'au lieu de vous faire une conférence sur l'essence de la vie religieuse, je vous exposerai simplement comment je perçois actuellement la vie religieuse. Et je suis bien conscient de deux choses : c'est que, premièrement, ma perception est conditionnée et donc limitée par la nature et les limites de ma propre expérience, par le genre de vie religieuse qu'est le mien et par bien d'autres facteurs. Et, deuxièmement, je suis aussi conscient que ma perception comporte déjà une part d'évaluation et donc présuppose chez moi une certaine conception de ce que doit être la vie religieuse ou plus précisément du sens dans lequel elle devrait, à mon avis, continuer d'évoluer.

Je divise mon exposé en trois parties. Dans la première, je vous donnerai mon impression générale sur la situation de la vie religieuse aujourd'hui. Dans la troisième et dernière partie, je vous donnerai mon opinion personnelle sur un certain nombre de problèmes ou d'aspects de la vie religieuse qui me semblent avoir une importance spéciale de nos jours. Entre les deux, je placerai une deuxième partie qui sera un coup d'œil rapide sur l'origine et l'évolution de la vie religieuse au cours de l'histoire, dont le but sera d'une part de servir de lumière pour interpréter la situation actuelle et, d'autre part, de vous indiquer sur quoi se fondent les points de vue personnels que j'exprimerai dans la troisième partie.

## **I - IMPRESSION GENERALE**

D'abord, je constate, comme tout le monde, que la situation

---

1. Conférence donnée aux religieux - prêtres du diocèse de Chicoutimi, le 13 mars 1971.

actuelle de la vie religieuse est une situation de *crise*. L'un des symptômes les plus évidents est sans doute l'hémorragie qu'ont connue et que connaissent encore nombre de communautés ou d'Instituts. Au début de cet exode, on se rassurait un peu facilement avec des réflexions comme celle-ci : On disait, par exemple : « Il se fait une épuration chez-nous . . . Tous ceux qui n'avaient pas vraiment la vocation s'en vont ; après, ça ira beaucoup mieux ! » Mais on a été obligé de constater que ceux qui sont partis n'étaient pas toujours ceux qui n'avaient pas la vocation, ni toujours les moins engagés ou les moins fervents. C'était même parfois ceux sur qui les Communautés pouvaient compter et comptaient effectivement pour réaliser leur renouveau. Si certains ont quitté par manque d'idéal ou d'engagement, d'autres ont pu quitter parce qu'ils considéraient que la vie religieuse telle qu'elle existe présentement n'était pas apte à répondre à leur idéal et à leur besoin d'engagement.

Il est certainement plus facile de constater cette crise que de l'analyser avec justesse. Il s'agit d'ailleurs d'une crise qui n'est pas propre à la vie religieuse mais qui affecte toute l'Eglise. Et si elle est peut-être plus forte dans l'état religieux, c'est sans doute normal, car il semble que c'est dans la vie religieuse que l'Eglise a toujours vécu le plus intensément les tensions qui lui sont connaturelles, en particulier la tension entre charisme et institutions.

Quoi qu'il en soit, si je tentais un diagnostic, je dirais que la crise actuelle de la vie religieuse est essentiellement un *crise d'identité*. Et les causes immédiates en seraient : d'une part, la faiblesse et l'imprécision de la théologie de la vie religieuse et, d'autre part, les changements profonds qu'a connus la société au cours des dernières années, surtout au Québec, — changements qui ont amené des mutations profondes dans le mode d'insertion des religieux et religieuses dans la société et dans l'apostolat de l'Eglise.

La présentation théologique de la vie religieuse qui était courante avant le Concile et qu'on trouvait par exemple dans nos « catéchismes des vœux », est devenue dans une grande mesure inacceptable. Elle était fondée sur une conception assez étroite des conseils évangéliques, qui ne cadre plus avec les développements de l'exégèse et de la théologie biblique ; elle était enracinée dans une ecclésiologie qui a été dépassée par la Constitution *Lumen Gentium* de Vatican II ; enfin, elle était empreinte d'un moralisme légaliste étranger à une morale d'inspiration biblique. Par ailleurs, ni au Concile, ni depuis

le Concile on n'a fait grand chose pour l'élaboration d'une théologie de la vie religieuse. Le Décret *Perfectae Caritatis*, s'il exhorte les Instituts à se rénover et trace les grandes orientations de cette rénovation, est quand même d'une pauvreté théologique déconcertante. Depuis le Concile, une quantité considérable de livres et d'articles ont été écrits sur le renouveau de la vie religieuse, mais bien peu de choses sur sa théologie.

Quant aux nouveaux modes d'insertion dans la société et dans l'apostolat de l'Eglise, vous les connaissez mieux que moi. Dans le passé, la plupart des communautés avaient des œuvres communautaires qui leur étaient propres : collèges, hôpitaux, maisons de retraites, etc., et les religieux se dévouaient toute leur vie gratuitement au service de ces œuvres, en union avec leurs confrères. Aujourd'hui, les communautés ont dû, ou bien par la force des circonstances, ou bien par suite d'une décision spontanée, se défaire de la plupart de ces œuvres ; et, de plus en plus, les religieux et religieuses s'engagent à titre personnel et individuel dans toutes sortes de professions ou d'apostolats où, souvent, ils n'ont plus beaucoup de contacts avec les autres membres de leurs communautés. L'un sera curé ou vicaire de paroisse, ou encore aumônier dans une Institution quelconque ; et il se demandera ce qui peut bien le distinguer du prêtre séculier qui remplit les mêmes fonctions à côté de lui. Tel autre sera professeur, et il se demandera ce qui le distingue des professeurs laïcs avec qui il travaille, qui font la même chose que lui et reçoivent le même salaire. Ce ne sont pas là des questions que j'invente. Je les ai plus d'une fois entendues dans la bouche de religieux et religieuses. Il y a aussi que dans les milieux où ils travaillent, les religieux et religieuses sont souvent interpellés : « Qu'est-ce que ça vous donne d'être religieux ? » — « Votre vie a-t-elle encore un sens ? » — Il arrive très souvent qu'on sente bien que les vieilles réponses ne collent plus, mais qu'on soit incapable de verbaliser les réponses nouvelles que l'on perçoit intuitivement.

Même si je parle de « crise », je considère comme une réalité tout à fait saine cette remise en question de notre identité comme religieux. Elle nous amène nécessairement à refaire nos options d'une façon plus libre et plus consciente. Mais je voudrais signaler encore trois aspects de la crise qui secoue l'Eglise, et qui risquent d'avoir des répercussions sérieuses sur l'évolution de la vie religieuse. Ce sont : la crise des Institutions, celle de la communion de vie et celle de la foi.

Sans doute pour avoir trop souffert de structures inadaptées, un bon nombre de chrétiens sont devenus sceptiques à l'égard de toute communauté structurée. Ce scepticisme peut facilement pénétrer dans la vie religieuse. Dans le passé, celle-ci était en effet très fortement structurée. Il n'y avait alors évidemment guère de problème d'identité ! Etre religieux, c'était vivre dans une communauté religieuse, en porter l'habit distinctif et se conformer à toutes ses Règles et Coutumes. Pie X est censé avoir dit : « Donnez-moi un religieux qui observe toutes ses Règles et je le canonise. » Que cette phrase soit de Pie X ou non, elle exprime très bien une certaine mentalité qui tendait à identifier la vie religieuse avec un mode de comportement. Avec une rapidité extraordinaire, la plupart des structures ont été profondément modifiées ou même supprimées. Beaucoup de religieux et religieuses, qui y trouvaient leur sécurité psychologique et spirituelle en ont été désorientés. Certains sont partis, ne trouvant plus dans leurs communautés le genre de vie auquel ils s'étaient engagés. Pour d'autres par ailleurs, et fort heureusement, ce fut une occasion de mieux discerner l'essentiel de l'accidentel et de se rendre compte que la fidélité religieuse est en premier lieu la fidélité à Quelqu'un et non la fidélité à quelque chose.

Pour bon nombre de religieux, le sentiment d'appartenance à leur communauté était fondé sur la participation à une oeuvre communautaire, donc à une communauté de travail. Les oeuvres communautaires disparaissant, c'est une excellente occasion de découvrir un nouveau sens communautaire où l'essentiel est la communion de vie. Mais cela fait problème pour d'autres qui ont de la difficulté à accepter la nécessité d'une communion avec Dieu qui doit passer par la communion avec des frères. Il y a là une crise de la communion ecclésiale, intimement liée à la crise des structures.

Enfin, même si la théologie de la « mort de Dieu » est déjà un phénomène dépassé, il y a dans l'Eglise une crise de la foi qui risque d'affecter la vie religieuse, car sans la foi la vie religieuse n'a vraiment plus aucun sens. Le symptôme principal de cette crise de la foi est la crise de la prière. La disparition des cadres traditionnels de la prière commune a amené un bon nombre de religieux à découvrir des expressions plus spontanées, plus vraies et plus enrichissantes de leur prière. D'autres cependant ont abandonné totalement ou partiellement la prière.

Ce tableau d'ensemble peut paraître sombre, et il l'est sans doute quelque peu. Inutile de se faire des illusions ! Mais je ne crois pas qu'il soit de nature à engendrer le pessimisme. D'ailleurs un coup d'œil sur l'histoire de la vie religieuse pourra nous apprendre à être à la fois optimistes et réalistes.

## II - COUP D'OEIL SUR L'HISTOIRE DE LA VIE RELIGIEUSE

Il n'est plus question, de nos jours, de chercher dans tel ou tel texte de l'Écriture le fondement de la vie religieuse ou de chacun des trois voeux traditionnels. Si la vie religieuse est évangélique, ce n'est pas parce qu'elle s'appuie sur tel texte du Nouveau Testament ou sur telle parole du Christ, mais parce qu'elle s'enracine dans l'ensemble du donné évangélique. On ne voit nulle part que le Christ ait proposé deux voies distinctes pour arriver à la vie éternelle : une voie commune consistant dans l'observation des préceptes obligatoires pour tous et suffisants ; une voie plus parfaite consistant dans l'accomplissement des conseils et simplement proposée. Le Christ, au contraire, appelle tous les hommes à la perfection — « Soyez parfaits comme votre père céleste est parfait » — et n'institue pas d'échelle ou de hiérarchie dans l'idéal qu'il annonce aux hommes. Il n'y a pas, dans l'Évangile, de choses qui sont à prendre ou à laisser. Mais, par ailleurs, le Christ, qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous, attend de tout chrétien un amour et une obéissance radicale. Les exigences de toute vie chrétienne sont radicales, en ce sens que chaque fois que le Christ appelle, chaque fois que quelque chose risque d'entrer en compétition avec le Christ dans le coeur du chrétien, chaque fois que quelque chose risque de mettre en péril l'indivision de son coeur, le chrétien doit trancher radicalement. Le Nouveau Testament nous donne des exemples nombreux d'attitudes radicales qui furent exigées de telle ou telle personne soit par un appel explicite du Seigneur, soit par suite de la nécessité de conserver son coeur indissolublement donné au Christ. Dès la première génération, des fidèles ont vu dans ces exemples un appel personnel à adopter librement comme mode permanent de vie certaines de ces attitudes radicales dont l'Évangile donnait des exemples. C'est en ce sens qu'on peut parler de « conseils évangéliques ». Donc, pour moi, la vie religieuse, ça consiste à adopter ainsi, librement, comme mode permanent de vie, certaines

attitudes radicales dont l'Écriture nous donne des exemples, et qui, sans être exigées de tout chrétien, peuvent parfois l'être de telle ou telle personne si elle veut maintenir son cœur donné totalement au Christ.

Et ainsi on peut dire en toute rigueur de terme, que la vie religieuse est aussi vieille que l'Église, car dès les toutes premières générations chrétiennes on voit, surtout dans les Églises judéo-chrétiennes, de ces vierges et de ces ascètes qui mènent — sans cadres institutionnels, bien sûr — des genres de vie correspondant à pratiquement toutes les formes de vie religieuse existant aujourd'hui. Certains d'entre eux embrassent la vie de célibat et d'ascèse sans pour autant renoncer à leur situation sociale normale. D'autres se consacrent à des œuvres de miséricorde. Certains se groupent en communautés tout en continuant de vivre au sein de l'Église locale. Mais il y en a aussi qui se retirent à l'écart, dans le désert, soit pour y constituer des fraternités d'ascètes, soit pour y vivre dans la solitude absolue. On a donc un éventail complet des façons de vivre les conseils évangéliques dans l'Église.

À partir du cinquième siècle, l'évolution de la vie religieuse en Occident est assez bizarre. Depuis ce moment jusqu'à la réforme carolingienne, au début du IX<sup>e</sup> siècle, on assiste à une fermeture progressive de cet éventail jusqu'à ce qu'avec le Synode d'Aix-la-Chapelle, en 817, une seule forme de vie religieuse soit reconnue dans l'Église de l'empire carolingien : la vie monastique ; et une seule Règle monastique, celle de saint Benoît. Après la réforme carolingienne, on assiste, au XI<sup>e</sup> siècle, à un mouvement en sens inverse. C'est une sorte de reconquête graduelle du droit de cité dans l'Église institutionnelle pour chacune des formes de vie consacrée. Ce sont d'abord les chanoines réguliers, qui unissent la pratique des conseils évangéliques au service d'une Église locale ; puis ce sont les Ordres mendiants, qui l'unissent à un apostolat aux dimensions de l'Église entière ; enfin ce sont les innombrables formes de vie religieuse non cloîtrée qui, peu à peu, s'établissent de fait dans l'Église, pour être reconnues de droit par celle-ci au bout de plusieurs siècles. C'est enfin, avec les Instituts séculiers, la reconnaissance officielle d'un état de perfection évangélique au sein du monde, dans les cadres de la vie religieuse canonique.

L'une des leçons qui se dégagent le plus clairement de cette évolution, c'est que toute réforme de la vie religieuse qui est en

premier lieu une réforme des structures et une réforme juridique est vouée à l'insuccès et peut engendrer des situations équivoques. Ainsi en fut-il de la réforme carolingienne au début du IX<sup>e</sup> siècle. Jamais réforme ne fut mieux « organisée ». Elle n'eut cependant aucun lendemain ; elle réussit simplement à enfermer la vie religieuse dans des cadres juridiques extrêmement rigides dont elle n'a pas encore réussi à se libérer. Les vraies réformes sont des réformes charismatiques qui s'enracinent dans un renouveau spirituel, lequel sait faire éclater les structures périmées, lorsque le souffle de l'Esprit est assez fort. Le plus bel exemple est le grand mouvement de fondation du XI<sup>e</sup> siècle. Et cela doit nous amener à réfléchir. Depuis le Concile, les communautés religieuses ont modifié leurs Constitutions, elles ont réformé leurs structures. Nous sommes-nous suffisamment préoccupés d'un véritable renouveau spirituel ?

Une autre chose importante à noter c'est que le grand mouvement d'expansion du XI<sup>e</sup> siècle provoqua un effort de réflexion théologique et une certaine systématisation de la vie religieuse. Cette systématisation, en soi nécessaire et utile, eut cependant ses inconvénients. Jusque là, l'engagement dans la vie religieuse comportait une certaine promesse, une « professio », par laquelle on s'engageait à un mode de vie. L'engagement au célibat ou le « voeu de virginité » était souvent mentionné explicitement. Dans les nouveaux Ordres, et d'abord chez les Franciscains, la formule de profession explicita les trois vœux devenus par la suite traditionnels, ceux de pauvreté, de chasteté, et d'obéissance. Au même moment, la distinction déjà connue auparavant entre le « simple voeu » (sans reconnaissance officielle par l'Église) et le voeu solennel (reconnu et consacré par un geste rituel) s'accrut. Comme tous les grands Ordres monastiques avaient la profession solennelle, l'opinion s'accrédita bientôt que sans les trois vœux solennels il n'y avait pas de consécration religieuse, et que ces trois vœux, qu'on appela désormais les trois « vœux essentiels » de l'état religieux, étaient une condition *sine qua non* de cet état. Sur cette nouvelle conception des vœux se greffa la nouvelle théologie de la vie religieuse fondée sur la notion des trois conseils évangéliques, qui a prévalu jusqu'à nos jours, et qui commence à céder le pas à une vision plus globale du donné évangélique sur la vie parfaite.

### III - QUELQUES ASPECTS PARTICULIERS

Si je passe maintenant à quelques aspects concrets de la situation présente, je dirais en premier lieu qu'à mon avis il est essentiel que notre vie religieuse soit radicale. Sans cela, elle n'a aucun sens. C'est dans la mesure où nous adoptons un mode radical de vivre l'Évangile, et plus particulièrement certaines de ses valeurs, que nous avons une raison d'être comme religieux.

En deuxième lieu, il me semble que, malgré les imprécisions et les tâtonnements de la théologie de la vie religieuse, nous sachions ce que nous, nous voulons être. C'est-à-dire que nous devons savoir, d'une façon personnelle et bien réfléchie, quelles sont les valeurs évangéliques que nous voulons incarner d'une façon spéciale dans notre vie.

Et parmi les nombreux conseils évangéliques, c'est-à-dire parmi les nombreuses valeurs évangéliques qui peuvent être vécues avec radicalisme, il y en a certaines qui répondent d'une façon plus directe aux besoins de notre société contemporaine et c'est sans doute sur celles-là qu'il faut le plus insister aujourd'hui. L'homme a toujours besoin de libération ; et le salut apporté par le Christ est précisément la libération de l'homme. Mais il y a certains esclavages précis dont l'homme a besoin d'être libéré plus spécialement aujourd'hui ; il y a donc certaines libérations dont il a besoin de voir le témoignage.

Dans notre société industrielle, l'homme est de plus en plus conditionné par des structures dont il est de moins en moins le maître. Il devient un rouage ou un moyen dans un univers où tout est orienté vers la création de nouveaux besoins en vue d'une plus grande consommation et donc d'une plus grande production.

Dans cette société, un nouvel humanisme est en train de naître. Un peu partout dans le monde, et particulièrement dans l'Église, se manifeste depuis quelques années un besoin de relations humaines plus vraies que les relations fonctionnelles de la société de consommation, et surtout un besoin de communion fraternelle. Un peu partout dans l'Église jaillissent des communautés nouvelles : communautés de base, groupes de foyers, groupes de partage d'Évangile, etc. Les religieux ont un rôle tout à fait spécial à jouer dans ce mouvement de recommunautarisation de l'Église et du monde, non seulement parce qu'il s'agit là d'une des valeurs les plus fondamentales de la vie chrétienne, mais aussi parce que la vocation religieuse

est essentiellement communautaire. De fait, les premières communautés cénobitiques se sont formées parallèlement aux Églises locales, vers le IV<sup>e</sup> siècle, comme une sorte de contestation visant à conserver vivante dans l'Église la réalité de la communion fraternelle, au moment où l'Église institutionnelle devenait de moins en moins une communauté et de plus en plus une société. Cependant, l'ironie du sort veut qu'avec le temps les communautés religieuses ont cessé elles aussi d'être de véritables communautés pour devenir des groupements d'individus vivant les uns à côté des autres, souvent sans se connaître vraiment et sans échanger en profondeur.

Depuis le Concile, et même avant, de grands efforts ont été faits dans beaucoup de communautés pour retrouver un véritable esprit communautaire. D'autre part, on s'est efforcé d'améliorer les relations et les communications au sein des grandes communautés et, d'autre part, on s'est orienté vers la constitution de fraternités ayant les dimensions d'un groupe primaire, et où il est plus facile de vivre en communion fraternelle. Ce mouvement vers la création de petites communautés est très prometteur ; il faut au point de départ une réelle volonté de partager au niveau des engagements profonds. Il faut une véritable transparence mutuelle et une mise en commun des idéaux, des projets, des problèmes, des recherches, des expériences spirituelles, et aussi un réel amour fraternel dépouillé d'égoïsme. Beaucoup de fraternités piétinent ou sont sans vie parce qu'elles n'ont pas voulu être plus que ce que Tillard appelle des fraternités-dortoirs ou des fraternités-bars-de-coin. Une fraternité où l'on n'échange pas à un niveau profond dans la prière n'a pas de chance d'avenir. Elle peut tout au plus subsister comme club de célibataires bourgeois. De plus, pour être vraiment chrétiennes, les fraternités doivent demeurer ouvertes et être autant que possible hétérogènes. Autrement, il y aurait le danger de devenir une secte ou un ghetto.

Ces modifications dans la vie de communauté, jointes aux mutations du contexte sociologique dans lequel nous vivons, nous obligent à repenser notre conception et notre pratique de l'autorité et de l'obéissance religieuses. Même si l'obéissance est, dans son essence profonde, une réalité évangélique qui ne change pas, les modalités qu'elle a prises dans l'Église et dans la vie religieuse au cours des siècles ont toujours été tributaires des structures sociologiques de l'époque. Les conceptions que nous avons dans ce domaine jusqu'à ces dernières décennies, étaient encore celles de la chrétienté médié-

vale. Le rôle du supérieur était extrêmement étendu, et la participation était assez restreinte. Nous avons fait beaucoup de progrès en ce domaine. Mais ce progrès comporte peut-être ses dangers, ou, en tout cas, ses équivoques. Il est à craindre qu'on renonce à des structures médiévales simplement pour emprunter de nouvelles méthodes de gouvernement et d'administration à notre société industrielle, tout juste au moment où celle-ci est violemment remise en question. Il serait erroné de voir l'évolution que doit faire la vie religieuse en ce domaine simplement comme un processus de démocratisation... car Marcuse n'a probablement pas tort lorsqu'il affirme que la démocratie est la forme la plus efficace de domination et celle où la liberté individuelle est le plus facilement anesthésiée. Dans les siècles passés, les religieux ont fait figure de pionniers en ce domaine ; des études scientifiques ont montré que la première démocratie d'Europe, le parlement britannique, a emprunté beaucoup de ses structures au modèle du Chapitre Général des Cisterciens. Il serait dommage qu'on adopte aujourd'hui globalement, avec quelques siècles de retard, une forme de gouvernement qui est en voie de disparaître...

Depuis le Concile, on a senti un grand besoin de faire participer activement tout le monde à la vie des communautés. C'est un bien indéniable, et il faut s'en réjouir. Par ailleurs, ce développement de la participation a souvent abouti à ceci (dans les communautés religieuses aussi bien que dans les organismes diocésains) : on a compliqué au maximum les rouages administratifs, afin d'y faire participer le plus de monde possible : une véritable multiplication de commissions, de sous-commissions, de comités, etc., etc. Mais il n'est pas sûr qu'on ait réussi à intéresser beaucoup de gens à cette participation. On arrive facilement ainsi à ce que j'appellerais un régime totalitaire de renouveau, basé sur la participation, dont le résultat est de tuer toute spontanéité et, en définitive, toute participation...

Je ne dis pas qu'on est allé trop loin ; je dis qu'on n'est pas allé assez loin. Car, pour moi, la véritable communauté de vie se situe bien au-delà de la démocratie et de la participation au gouvernement. Tant qu'on reste dans le cadre de ces catégories, on conserve la vieille dichotomie entre un troupeau qui obéit et une autorité qui est extérieure au troupeau. Et le fait que l'autorité soit partagée entre un plus ou moins grand nombre de personnes ou de commissions, ne change au fond rien au système. Même si l'on décide tout par vote

majoritaire, sans qu'il n'y ait de supérieur proprement dit, on n'a pas changé grand chose, parce qu'alors on a encore en fait une instance supérieure, composée de tous les membres du groupe, mais extérieure comme telle à chaque personne du groupe. Pour arriver à une véritable communauté de vie il faut transcender cette dichotomie. Une communauté c'est un groupe de personnes qui réalisent la prise en charge mutuelle et le partage non seulement de ce qu'elles ont, mais aussi et surtout de ce qu'elles sont. Il s'agit alors pour des frères de cheminer ensemble, de chercher ensemble la volonté de Dieu, de se mettre comme groupe à l'écoute de l'Esprit Saint et d'accepter de lire la volonté de Dieu à travers le cheminement du groupe comme tel. Bien sûr, il faudra normalement à l'intérieur d'un tel groupe — je dis bien à l'intérieur, et non au-dessus et à l'extérieur — une personne, qu'on nommera supérieur, animateur, responsable ou autrement... et dont le rôle sera d'être un facteur de cohésion et d'unité au sein du groupe. Il sera le catalyseur des énergies latentes et de la vitalité du groupe ; il sera la mémoire des options antérieures prises par le groupe ; il sera enfin, pour employer une belle formule de Claudel, le « délégué à l'attention », celui qui rappelle sans cesse le groupe à ses engagements, à ses devoirs, à sa responsabilité, etc...

Ce rôle d'animation et cette tâche d'animateur, que l'on a heureusement développés dans nos communautés, ces dernières années, me semblent capitaux. Il serait dangereux et stérilisant d'élaborer des structures où un tel rôle personnel serait supprimé, et où tout le leadership serait remis à des organismes ou à des commissions... La vie religieuse est charismatique, et les commissions, pour nécessaires qu'elles soient, ne sont jamais ni charismatiques, ni prophétiques.

Il y a donc une tâche énorme déjà entreprise, et qui doit être continuée, dans le domaine du renouveau communautaire. Pour cela, il faut être ouvert au partage et au don de soi exigés pour toute vie de communauté qui veut être plus que du bon compagnonnage.

Et justement, les nouveaux modes d'implantation des religieux dans la pastorale amènent nécessairement à rechercher de nouvelles formes d'appartenance. Autrefois, former une communauté c'était simplement vivre ensemble. Aujourd'hui, on se rend compte que, pour être une communauté digne de ce nom, il ne suffit pas de cohabiter, mais qu'il faut partager à un niveau profond. Par ailleurs on se rend compte en même temps que des personnes peuvent former

une authentique communauté sans cohabiter et sans se rencontrer très souvent. Il faut et il suffit qu'il y ait une communauté d'objectif, de projet, et qu'il y ait, sous une forme ou sous une autre, une prise en charge mutuelle. Bon nombre de religieux vivent isolés de leur communauté, par suite de leurs conditions de travail. Sont-ils pour autant moins de la communauté ? Pas nécessairement. Il faut développer un sens de l'appartenance assez fort pour que l'on se sente vraiment de la communauté, même si l'on ne peut rencontrer ses frères aussi souvent qu'on le désirerait. Pour cela, il doit évidemment exister entre les membres d'une communauté des liens d'amitié assez vrais et assez forts pour ne pas être affectés par la séparation.

Un phénomène parallèle, qui est caractéristique de notre époque, est celui de l'appartenance simultanée à diverses communautés. Il s'agit d'un phénomène très sain en lui-même. Supposez que je sois un religieux d'une communauté qui n'a pas de maison dans le diocèse. Je puis demeurer profondément uni à ma communauté tout en enseignant la catéchèse dans tel CEGEP, par exemple. Au CEGEP, je pourrai former avec les autres professeurs de catéchèse une communauté de travail. À la paroisse où je loge et où je fais du ministère, je pourrai former un autre type de communauté de vie avec les prêtres séculiers qui s'y trouvent. Par dessus tout cela, je participe aux activités de zone et aux activités diocésaines et je dois me sentir réellement de l'Église diocésaine. Dans chacune de ces communautés auxquelles j'appartiens, j'ai quelque chose à donner et à recevoir. Toutes ces appartenances peuvent être aussi vraies l'une que l'autre. Il me semble que je dois arriver à une synthèse vitale qui me permette d'appartenir totalement à chacune de ces communautés sans avoir l'impression de me dérober aux autres.

Et cela doit nous rappeler que nous sommes d'Église et que nous devons aussi développer nos relations intercommunautaires. Je crois qu'il s'est fait un travail énorme en ce sens depuis plusieurs années. Il y a moins de cloisonnement qu'autrefois. J'ai cependant l'impression que les religieux-prêtres ont tendance à s'isoler des frères et des sœurs, et peut-être à les sous-estimer un peu. Personnellement, je souhaiterais que l'Office des Religieux, dans le diocèse, ne regroupe pas simplement des frères et des sœurs, mais regroupe tous les religieux, qu'ils soient prêtres ou non, hommes ou femmes.

J'ai parlé de l'amitié qui doit unir les membres d'une communauté. C'est là, en effet, une autre des valeurs que nous devons

incarner dans nos vie de religieux. Dans un monde saturé d'érotisme et d'exploitation du sexe, notre célibat doit nous rendre plus aptes à donner le témoignage de personnes qui savent aimer d'un amour libéré de cette domination du sexe. S'engager au célibat, ce n'est pas renoncer à l'amour ; c'est plutôt s'engager explicitement à développer sa capacité d'aimer dans une ligne déterminée où, renonçant à un amour exclusif, on libère ses forces affectives pour les orienter vers une forme d'amour qui ne fait que croître en devenant plus universel, sans jamais cesser d'être personnel.

Notre attitude à l'égard des biens matériels doit être elle aussi une valeur de libération, dans une société de consommation et de production, qui crée sans cesse de nouveaux besoins factices. Je préfère, cependant, parler de simplicité de vie, de partage, ou de mise en commun plutôt que de pauvreté. Car, en fait, nous ne sommes pas pauvres. Nous pouvons et nous devons toujours conserver une grande simplicité de vie tant dans notre vie privée qu'à l'échelle communautaire ; mais en appelant ça de la pauvreté nous donnons à ce mot un sens tout autre que celui que lui donne le commun des mortels. Nous avons là un bel exemple des équivoques engendrées par une théologie de la vie religieuse basée sur le droit. On en est venu à considérer que la pauvreté religieuse consistait essentiellement à renoncer au « domaine » de ses biens, ou en tout cas à leur libre disposition . . . Cela revient à se soumettre au supérieur, et l'on est là en pleine fiction juridique ! J'ai tout ce dont j'ai besoin, mais je suis pauvre parce que je reçois tout du supérieur ! Une simplicité de vie assumée personnellement avec un sens de responsabilité est autrement plus exigeante.

Enfin, dans un monde où l'homme tend à devenir un robot et où les relations humaines se détériorent, il y a un ensemble de valeurs humaines dont nous devons donner le témoignage dans nos vies. Nous qui avons été libérés par la croix du Christ, nous devons donner le témoignage d'hommes libres, libérés des contraintes intérieures aussi bien que de celles de l'environnement, pleinement épanouis, mûrs, heureux. Si certaines structures de la vie religieuse ont pu, dans le passé, créer un danger d'infantilisme, un développement considérable s'est effectué depuis plusieurs années déjà, grâce en particulier à l'utilisation de l'ensemble des disciplines appelées les sciences de l'homme : psychologie, sociologie, dynamique de groupes, etc . . . Là aussi, comme dans toute bonne chose, il y a un danger. On arrive

facilement à transformer la vie spirituelle en une technique, à remplacer l'ascèse et la grâce par des méthodes et à ne plus percevoir sa dépendance à l'égard de Dieu et son besoin de rédemption. Un grand nombre d'expériences malheureuses ont montré que, parmi ceux qui se lancent en ce domaine, seuls ceux qui ont une vie spirituelle intense peuvent en profiter pour leur vie religieuse.

\* \* \*

En résumé, je dirais que ce qui est exigé de nous, religieux, aujourd'hui, c'est de vivre l'Évangile d'une façon radicale, et d'incarner dans nos vies certaines valeurs évangéliques privilégiées, de telle sorte que nous donnions le témoignage d'hommes vraiment libres, c'est-à-dire d'hommes qui sont capables de vivre en plénitude, et qui font fructifier cette liberté dans une relation vivante avec Dieu et avec leurs frères.

Armand VEILLEUX, OCSO

*Abbaye cistercienne,  
Mistassini.*

## **LE SACERDOCE DES PERSONNES CONSACRÉES**

Quelle est la situation des personnes consacrées dans le sacerdoce universel ? Nous ne considérons pas ici le sacerdoce ministériel, celui qui appartient aux évêques et aux prêtres. Nous voudrions préciser l'apport de la consécration religieuse, et plus largement de la vie des conseils évangéliques, au sacerdoce commun des chrétiens.

À une époque où l'on soulève le problème de la position de la femme à l'égard du sacerdoce, la détermination de ce rapport doit montrer notamment en quel sens la femme consacrée est appelée à exercer un véritable sacerdoce, selon la doctrine admise par l'Église et exprimée par le Concile. On ne peut oublier en effet qu'il existe un sacerdoce plus fondamental que le sacerdoce ministériel; il semble qu'on n'ait pas suffisamment tenu compte de ce sacerdoce et de ses applications à la vie consacrée.

### **Le sacerdoce universel**

La Constitution *Lumen gentium* a réagi contre la tendance à identifier l'Église à la hiérarchie et le sacerdoce au sacerdoce ministériel. Le Concile y traite expressément du peuple de Dieu avant de considérer l'institution hiérarchique, et il énonce en premier lieu le principe du sacerdoce universel, possédé et exercé par tous les membres de l'Église.

Les termes conciliaires sont en grande partie empruntés à l'Écriture, par un souci de livrer moins des spéculations théologiques que le simple donné de la Révélation : « Le Christ Seigneur, grand prêtre pris d'entre les hommes (cf. Hé 5, 1-5) a fait du peuple nouveau un royaume, des prêtres pour son Dieu et Père » (cf. Ap 1,6 ; 9-10).

Les baptisés, en effet, par la régénération et l'Onction du Saint Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint, de façon à offrir, par toutes leurs activités humaines de chrétiens, autant d'hosties spirituelles, et à proclamer les merveilles de celui qui des ténèbres les a appelés à son admirable lumière (cf. 1 P 2, 4-10). C'est pourquoi tous les disciples du Christ, persévérant dans la prière et s'accordant dans la louange de Dieu (cf. Ac 2, 42-47), doivent s'offrir en victimes vivantes, saintes, agréables à Dieu (cf. Rm 12, 1), porter le témoignage du Christ sur toute la surface de la terre, et rendre raison, à ceux qui le réclament, de cet espoir de vie éternelle qui est en eux (cf. 1 P 3, 15), (10).

L'idée d'un peuple sacerdotal vient de l'ancienne alliance : selon l'Exode (19, 6), Dieu avait déclaré à son peuple : « Je vous tiendrai pour un royaume de prêtres et une nation consacrée ». La perspective chrétienne donne un nouveau fondement à cette qualité sacerdotale du peuple : le sacerdoce universel dérive du Christ prêtre. C'est le « Christ Seigneur » qui communique son sacerdoce, et cette communication est une véritable création : « du peuple nouveau, il a fait un royaume, un corps sacerdotal. »

Le sacerdoce est conféré collectivement au peuple, de telle sorte qu'à ce niveau fondamental il ne peut y avoir discrimination entre ceux qui ont reçu le même baptême. C'est ce que saint Paul déclare dans l'épître aux Galates, lorsqu'il énonce avec force la disparition des inégalités, plus particulièrement de celles qui pouvaient exister entre l'homme et la femme : « Vous tous baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ . . . Il n'y a ni homme, ni femme, car tous vous ne faites qu'un dans le Christ » (3, 27-28). Ce texte, qui a été souvent invoqué dans la question de l'accès au sacerdoce ministériel, concerne en réalité le sacerdoce baptismal. En vertu du baptême, la communauté est unie dans le Christ sans qu'il puisse y avoir de supériorité de l'homme sur la femme. Autant que l'homme, la femme participe au sacerdoce le plus fondamental du Christ.

De plus, puisque ce sacerdoce appartient au peuple comme tel, selon l'unité reçue du Christ, il s'exerce solidairement, de telle manière que chaque membre a besoin de tous les autres. Les prêtres ont besoin des laïcs, et inversement. Ainsi, également, dans l'accomplissement de cette mission sacerdotale universelle, l'homme n'a pas moins besoin de la collaboration de la femme que la femme de l'homme. Il y a dépendance mutuelle dans la complémentarité. Le

« royaume des prêtres » est un tout où chaque membre doit jouer son rôle en liaison et en solidarité avec ses associés.

L'unité ne fait pas disparaître les différences individuelles. Celles-ci constituent l'apport de chacun au sacerdoce. Paul n'a pas voulu dire que désormais, en vertu du baptême, il n'y avait plus de différence entre l'homme et la femme. La différence demeure, mais justement elle n'entraîne aucune inégalité ; l'homme en sa qualité d'homme et la femme en sa qualité de femme possèdent au même degré, avec la même intensité, un seul et même sacerdoce baptismal.

### **Consécration sacerdotale et vie consacrée**

Selon l'affirmation de *Lumen gentium*, le sacerdoce universel est défini comme une consécration en vue d'une offrande spirituelle.

Déjà la manière de désigner le Christ est caractéristique à cet égard : « grand prêtre pris d'entre les hommes », selon l'expression de l'épître aux Hébreux (5, 1). Le prêtre est un homme pris d'entre ses semblables, mis à part de façon à vivre pour Dieu. Et lorsque le Christ fait du peuple nouveau un royaume de prêtres, c'est « pour son Dieu et Père ». Le sacerdoce est premièrement appartenance à Dieu.

Cette appartenance ou consécration se réalise concrètement dans le baptême : « les baptisés, par la régénération et l'onction du Saint Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle. » Il s'agit donc d'un sacerdoce qui ne concerne pas d'abord le faire mais l'être. C'est l'être personnel de l'homme qui devient la demeure de Dieu, un temple consacré.

Évidemment, cette qualification dans l'ordre de l'être revêt un aspect mystérieux. Elle est exprimée dans la doctrine par le « caractère » baptismal. Le caractère signifie une marque de propriété divine, de consécration et de configuration au Christ. Il est destiné à influencer toute la vie chrétienne, à susciter tout un comportement de chrétien, et à rendre capable de l'accomplissement d'une mission. Mais il est avant tout empreinte divine gravée dans l'être.

Ce qu'il importe surtout de noter, c'est cette volonté divine de s'emparer non seulement de l'activité de l'homme mais de son être le plus foncier, c'est-à-dire de la source de l'action. Consécration de l'être, le sacerdoce possède ainsi une valeur stable et permanente.

Pour être plus complet, il faudrait encore mentionner ici le sacrement de confirmation. Conféré pour faire d'un adulte chrétien un militant dans l'Eglise, ce sacrement renforce la consécration baptismale. L'action sanctifiante de l'Esprit Saint s'y déploie avec plus de vigueur, en vue de donner un plus grand essor à l'exercice du sacerdoce et plus spécialement en vue d'un engagement de toutes les qualités et ressources de la personne dans la mission ecclésiale.

A cette consécration fondamentale du baptême et de la confirmation, la profession des conseils évangéliques n'ajoute pas, par juxtaposition, une nouvelle consécration. Elle comporte certes une nouveauté, avec des engagements qui n'étaient pas impliqués dans la consécration baptismale ; aussi constitue-t-elle, selon l'expression du décret *Perfectae caritatis*, une « consécration particulière ». Mais cette nouvelle consécration, de nature non plus sacramentelle mais charismatique, est destinée à épanouir la consécration du baptême et de la confirmation, en allant au-delà de ses exigences. Elle tend à approfondir l'appartenance de l'être au Seigneur, et à vivre de façon plus intensive le sacerdoce universel.

Dans la vie consacrée s'opère plus complètement la mise à part qui caractérise le sacerdoce du Christ, ainsi que l'orientation foncière vers le Père. La mise à part ne signifie pas un retrait pur et simple du milieu du monde, mais une emprise spéciale de Dieu sur celui qui a été choisi par lui. On se souvient que la Constitution *Lumen gentium* a souligné, dans la profession des conseils évangéliques, l'emprise divine, en affirmant que celui qui s'oblige à la pratique des conseils évangéliques est entièrement livré à Dieu, et plus intimement consacré au service divin (44). En disant « être livré », « être consacré » plutôt que « se livrer », « se consacrer », elle veut faire apparaître l'action souveraine de Dieu qui s'empare de la personne humaine.

Cette action consacrant de Dieu, en prenant plus complètement l'individu, étend l'emprise du sacerdoce, le rend plus déterminant de toute la vie et l'activité. Car on ne pourrait concevoir le sacerdoce baptismal comme une réalité immobile, incapable de développement, ou ayant en tous ceux qui le possèdent la même inaltérable profondeur. C'est un état, sans doute, mais un état qui se vit, qui cherche à s'épanouir le plus possible.

Dans le célibat voué en vue du royaume des cieux, dans la pauvreté évangélique qui instaure une mise en commun de tous les

biens, dans la vie de communauté caractérisée par la charité fraternelle et l'obéissance, dans une activité entièrement dédiée au service de l'Église, le sacerdoce prend davantage les forces vives de l'individu et devient plus efficace.

Il n'est pas nécessaire d'observer que la femme consacrée n'est pas moins engagée dans le sacerdoce que l'homme consacré, et que toute son existence prend une valeur sacerdotale plus profonde par le fait de sa consécration : aussi cette existence doit-elle être consciemment vécue comme sacerdotale.

### **L'agir sacerdotal**

L'agir sacerdotal est décrit par le Concile en termes d'offrande et de témoignage : s'offrir en hostie spirituelle par toutes ses activités humaines, et proclamer les merveilles de Dieu. L'offrande n'est pas rituelle et liturgique, comme dans le sacerdoce ministériel, mais « spirituelle » ; elle réalise le culte « en esprit et en vérité » dont a parlé Jésus, car c'est l'esprit qu'elle veut remettre à Dieu, c'est-à-dire le fond de la pensée et de la volonté de l'homme. Pareille offrande s'accomplit par toutes les activités humaines du chrétien. Puisque le sacerdoce est emprise sur tout l'être, il commande ou inspire tout le déploiement de l'activité. Aucun secteur de la vie humaine ne lui est soustrait. Le chrétien se livre aux mêmes activités que n'importe quel homme, mais il est appelé à y exercer un véritable sacerdoce par l'hommage de tout son agir au Seigneur. Il y proclame les « merveilles de Dieu », merveilles de l'action divine qui transforme toute son existence en la prenant dans une lumière et une vie d'ordre supérieur. C'est ainsi que son travail professionnel, par exemple, devient une offrande sacerdotale, et qu'il est associé à ce titre à la grande œuvre de rédemption du monde.

A une époque où l'on parle de désacralisation et de sécularisation, cette ampleur du sacerdoce universel fait mieux apparaître le principe que tout dans le monde et dans l'existence humaine est destiné à prendre un caractère sacré. Désacralisation et sécularisation peuvent s'entendre, certes, de diverses manières ; elles peuvent désigner légitimement le passage d'un régime où le sacré était trop exclusivement rituel à un régime où il entre davantage dans tous les domaines de la vie. Néanmoins, il vaudrait mieux parler de sacralisation plus complète : le véritable sacré, selon le christianisme,

s'étend à tout l'humain sans restriction, et ne s'oppose qu'au péché. Dès lors, rien d'humain n'échappe à l'emprise du sacerdoce fondamental du chrétien.

Rien d'humain n'est non plus soustrait à l'influence de la consécration que comporte la profession des conseils évangéliques. Cette consécration qui prend les profondeurs de l'être, tend à s'exprimer dans toute l'activité. Elle suscite l'offrande spirituelle en lui conférant une plus grande plénitude, puisque dans cette offrande se trouve l'hommage intime du célibat, de la pauvreté évangélique, de la vie communautaire. Tout l'agir du religieux ou de la religieuse en acquiert une densité sacerdotale particulière.

Même si extérieurement la personne consacrée s'adonne à une activité semblable à celle des laïcs, la consécration donne à cette activité une valeur sacerdotale intense, à condition qu'elle soit réellement et sincèrement vécue comme le plus grand amour. Elle ne constitue pas un titre juridique qui augmenterait automatiquement la valeur morale de chaque geste ; mais dans la mesure où elle se traduit dans les dispositions intimes, elle anime toutes les actions d'un nouvel esprit qui les hausse à un niveau supérieur aux yeux de Dieu.

Pour qu'il y ait exercice plus conscient du sacerdoce chrétien dans la vie religieuse, il importe que l'activité soit menée dans l'intention de servir l'Église. Cette intention sera assurée plus aisément lorsque l'activité est directement orientée vers un but apostolique. La personne consacrée qui enseigne la religion aux enfants, par exemple, sera amenée assez spontanément à regarder sa tâche comme une mission qui lui a été donnée par l'Église et qu'elle remplit en son nom. Par contre, lorsque l'activité ne tend pas d'elle-même à l'apostolat, un effort est nécessaire pour l'intégrer plus délibérément dans l'action de l'Église et doit se mettre dans l'optique ecclésiale. C'est un sacerdoce qu'elle est appelée à exercer dans un dévouement qui semble à première vue fort lointain des visées du royaume de Dieu. Les plus humbles actions ont un caractère sacré et contribuent à la consécration des choses matérielles, à leur incorporation au royaume.

L'offrande spirituelle, don intégral de la personne au Seigneur, est destinée ainsi à transfigurer, d'une façon discrète et invisible, toutes les activités de la vie consacrée.

## Prière sacerdotale

Reprenant une expression des Actes des Apôtres, le Concile décrit un autre aspect du sacerdoce commun en affirmant que « tous les disciples du Christ persévèrent dans la prière et la louange de Dieu » (LG 10 ; cf. Ac 2, 42-47).

Sacerdoce et prière vont ensemble. Dans la mesure où l'homme est consacré à Dieu, sanctifié par lui, il est appelé à prier, parce que la prière est l'expression des rapports d'intimité avec le Seigneur. On ne comprendrait pas l'être consacré qui négligerait de s'adresser à celui à qui il appartient par sa consécration, et qui ne se préoccuperait pas de chercher, dans la rencontre et le dialogue, à exprimer son amour.

Lorsque la lettre aux Hébreux, énonce une définition du prêtre, elle rappelle que le prêtre est établi dans « ce qui est vers Dieu » (5, 1). « Etre vers Dieu », c'est une définition de la prière ; prier, c'est tourner vers Dieu son attention, sa pensée, tout son être. L'épître considère le sacerdoce essentiellement comme une intercession, et c'est pourquoi il nous montre le Christ exerçant au ciel son sacerdoce dans la supplication qu'il adresse au Père en notre faveur (7,25). Cette intercession puise une valeur décisive dans le sacrifice rédempteur.

Si nous retournons à l'Évangile, nous constatons que durant la vie publique Jésus apparaît extrêmement soucieux de vivre dans un contact intime et continu avec le Père. Fréquemment il se retire dans la solitude pour prier, et l'on se rend compte qu'en dehors des moments expressément réservés à la prière, toute son attitude est commandée par un regard fixé sur le Père et sa volonté. Tous les disciples, et pas seulement ceux qui ont été choisis pour le ministère sacerdotal, sont appelés à partager cette attitude de prière.

La vie consacrée tend justement à promouvoir cette attitude. La communauté se soude plus intimement dans la prière, et se reconnaît une mission de prier avec l'Église et pour elle. Il convient de souligner l'aspect foncièrement sacerdotal de cette mission.

Dans les communautés contemplatives, le temps réservé à la prière dépasse de loin ce qu'il est habituellement dans le ministère sacerdotal. Ces communautés fournissent ainsi à l'activité des prêtres l'appui de prière qui lui est nécessaire. Elles exercent le sacerdoce le plus fondamental, en s'unissant à la prière sacerdotale du Christ.

Les communautés actives ne peuvent dédier un temps aussi considérable à la prière. Néanmoins, d'une manière plus limitée, elles remplissent elles aussi une mission de louange de Dieu et d'intercession pour l'humanité.

Outre la prière communautaire, la prière individuelle est développée et favorisée par la vie des conseils évangéliques. Même si cette prière n'est pas appelée, comme l'office, « prière de l'Église », elle fait néanmoins partie d'une mission d'Église, comme toute la vie consacrée. Elle appartient à l'exercice du sacerdoce de tout le peuple de Dieu. Celui qui prie dans le secret se met par là en communion avec toute l'Église en prière ; il ne pourrait être seul spirituellement dans sa solitude puisqu'il s'y unit au Christ et à tout son Corps Mystique.

Il est difficile d'apprécier à sa juste valeur cet office sacerdotal de louange et d'intercession, parce que son résultat est invisible. Mais il est indispensable à la croissance spirituelle et à l'expansion de l'Église.

### **Activités sacerdotales de réconciliation et d'eucharistie**

La Constitution *Lumen gentium* a montré comment les sacrements mettent en oeuvre « le caractère sacré de la communauté sacerdotale avec sa structure organique » (11).

Si ceux qui professent les conseils évangéliques entrent plus profondément dans cette communauté sacerdotale, on doit attendre qu'ils se livrent à une activité sacramentelle plus intense.

Nous considérerons ici les deux sacrements qui concernent plus immédiatement la vie chrétienne courante : la pénitence et l'eucharistie.

A quel titre la pénitence est-elle pour le pénitent un exercice du sacerdoce baptismal ? La doctrine de ce sacrement a mis en lumière le rôle de ce qu'on appelle les actes du pénitent, la confession, la contrition, la satisfaction. Elle affirme que ces actes appartiennent au signe sacramentel et contribuent à l'efficacité du sacrement, avec l'absolution sacerdotale. Le chrétien qui recourt à la médiation de l'Église pour obtenir le pardon de ses fautes agit donc sacerdotalement, en vertu du pouvoir sacerdotal qu'il a reçu au baptême. Il a certes besoin du ministère du prêtre, mais ce ministère ne supprime

pas le rôle irremplaçable que le pénitent, quel qu'il soit, est appelé à remplir dans le sacrement.

Peut-être pourrait-on souligner davantage l'importance de ce rôle, en ajoutant que celui qui vient accuser ses fautes personnelles demande un pardon qui ne se limite pas exclusivement à sa personne. Il veut obtenir une grâce de purification qui s'étende à l'Église et à l'humanité. Son recours au sacrement prend ainsi figure d'intercession pour toute la communauté humaine pécheresse, ce qui lui confère une portée plus vaste et plus apostolique. Un sacrement ne peut jamais être un moyen de s'enfermer en soi-même.

Actuellement, le sacrement de pénitence, qui mériterait plutôt d'être appelé sacrement de la réconciliation ou sacrement du pardon, est en crise. Dans les communautés religieuses comme dans l'ensemble du peuple chrétien, on y recourt moins fréquemment. Mais la crise doit être une occasion de s'interroger sur la valeur de ce sacrement, ainsi que sur les dispositions qu'il requiert. Il conviendrait notamment de faire prendre conscience plus vivement aux consacrés de l'importance de leur mission d'intercession pour l'ensemble de l'humanité, de leur contribution à la conversion du monde pécheur. Cette mission, incluse dans le sacerdoce baptismal, est destinée à être remplie plus intensément par ceux qui ont voulu suivre le Christ en s'associant plus intimement à son œuvre rédemptrice.

La situation antérieure paraissait plus favorable au point de vue du recours formel au sacrement, mais en réalité elle l'était souvent beaucoup moins au point de vue de l'attitude intérieure. Si fréquente qu'ait pu être auparavant la confession, beaucoup de personnes consacrées n'y avaient guère conscience d'accomplir un acte véritablement sacerdotal, uni au ministère sacerdotal du prêtre. Et trop souvent une perspective individualiste les empêchait de reconnaître dans leur démarche un acte d'Église. La promotion du sacrement de réconciliation devrait s'effectuer dans le sens d'un développement de la conscience sacerdotale et ecclésiale.

L'eucharistie revêt une importance plus grande encore. La vie des conseils évangéliques favorise la participation à la célébration eucharistique, qui normalement doit être quotidienne pour une communauté de consacrés. L'exercice du sacerdoce baptismal y trouve un remarquable épanouissement. Qu'on relise les termes de *Lumen gentium* pour les appliquer de façon plus spéciale à la communauté religieuse : « Participant au sacrifice eucharistique, source et sommet

de toute vie chrétienne, ils offrent à Dieu la victime divine et s'offrent eux-mêmes avec elle ; ainsi, tant par l'oblation que par la sainte communion, tous, non pas indifféremment mais chacun à sa manière, prennent leur part originale dans l'action liturgique. Restaurés par le Corps du Christ dans la sainte liturgie eucharistique, ils manifestent d'une manière concrète l'unité du peuple de Dieu que ce très noble sacrement signifie adéquatement et réalise admirablement » (11).

Dans l'eucharistie, les consacrés sont appelés à renouveler, par leur oblation personnelle, l'offrande de leur profession. Cette offrande, replacée dans celle du Christ, est, peut-on dire, la vérité la plus profonde de leur sacerdoce. Le culte sacerdotal ne peut consister seulement ni même essentiellement en un geste rituel. Il doit résider dans l'offrande de la personne, comme cela s'est accompli en Jésus. En présentant et en renouvelant sa consécration, le consacré donne à l'eucharistie tout son sens et exerce pleinement son sacerdoce baptismal.

Ainsi apparaît plus clairement la nécessité de la collaboration du sacerdoce baptismal avec le sacerdoce ministériel. Le ministre de l'eucharistie exerce le pouvoir de rendre présent le sacrifice du Christ. Mais les paroles de la consécration, avec leur effet, la présence du corps et du sang de Jésus, ne constituent pas le tout du sacrement. Le but de l'eucharistie consiste dans l'incorporation de l'Église et des chrétiens au sacrifice du Seigneur. Ici doit intervenir le sacerdoce des baptisés, car seuls les participants peuvent faire l'offrande d'eux-mêmes. En se livrant entièrement au Seigneur, la personne consacrée remplit un rôle sacerdotal qui permet au sacrifice eucharistique d'atteindre son objectif.

Non moins important est l'effet de rassemblement communautaire : par l'eucharistie se refait sans cesse la communauté sacerdotale. Le fruit du sacrifice ne peut être que l'unité voulue par le Christ, et le repas de communion renouvelle l'amour mutuel. Pour ceux qui professent les conseils évangéliques, deux aspects de cette unité sont spécialement assurés par l'eucharistie : les membres d'un même institut ou d'une même communauté sont plus solidement reliés entre eux, et ils sont intégrés davantage dans l'unité du peuple chrétien. On peut affirmer qu'il y a là un objectif primordial du sacerdoce universel, qui coïncide avec un objectif tout aussi primordial de la vie consacrée. La communauté religieuse, confirmée et

restaurée dans l'unité par le Christ eucharistique, se fait plus sacerdotale, plus « consacrée », et devient plus profondément communauté d'Église.

### **Le témoignage prophétique de la foi**

Dans son exposé doctrinal du sacerdoce, le Concile a mis l'accent sur la fonction prophétique. Loin de vouloir enfermer le sacerdoce dans une optique culturelle, il lui a assigné comme première mission, dans le cas du ministère hiérarchique, l'enseignement et la prédication. Pour le sacerdoce baptismal, il n'y a pas non plus que l'activité sacramentelle : « Le peuple saint de Dieu participe aussi de la fonction prophétique du Christ » (LG, 12).

Que signifie cette fonction ? Le Concile parle du témoignage vivant rendu au Christ par la vie de foi et de charité, et il insiste plus spécialement sur le rôle dévolu à tous les fidèles dans le développement de la foi de l'Église.

On peut justifier l'appellation de « prophétie » par le fait que dans l'âme des baptisés le sens de la foi » est éveillé et soutenu par l'Esprit de vérité « et qu'il permet de recevoir et d'interpréter la parole de Dieu (LG 12). Chaque chrétien est placé au sein de la communauté ecclésiale, sous l'influence de l'Esprit Saint qui fait pénétrer en lui la lumière divine et le porte à la répandre autour de lui. Il collabore ainsi au progrès de la foi chrétienne.

Pour les consacrés, cette fonction prophétique s'accorde avec la nature charismatique de la consécration. La vie consacrée surgit d'inspirations charismatiques. En esquissant brièvement le développement historique des formes de la pratique des conseils évangéliques, le décret *Perfectae caritatis* mentionne que ce développement s'est effectué « sous l'impulsion de l'Esprit Saint » (1). Cette impulsion ne s'exerce pas seulement à l'origine des instituts. Elle anime chaque consacré personnellement, car chacun participe au charisme de la communauté dans laquelle il a été appelé. Aussi chacun est-il invité à vivre charismatiquement sa consécration, en entretenant d'étroites relations avec le Saint Esprit et en s'efforçant d'accueillir docilement toutes ses inspirations.

Les inspirations charismatiques ne se bornent pas aux détails pratiques de la vie consacrée ; elles embrassent notamment toute la vie de foi. La profession des conseils évangéliques est de nature à

entraîner une foi plus éclairée et plus profonde, foi qui doit bénéficier à toute l'Église. En livrant une vie entière au Seigneur, elle implique une adhésion au Christ telle que le risque de la foi y soit pleinement assumé. Toute l'existence humaine prend pour fondement la vérité du Christ ; le consacré témoigne qu'il vaut la peine de tout donner à Celui dont l'appel actuel renouvelle les appels dont nous parle l'Évangile.

Les instituts religieux ou séculiers sont donc destinés à présenter un témoignage particulièrement vivant de foi, et ce témoignage est l'exercice de leur sacerdoce baptismal. Ils sont chargés d'une responsabilité spéciale dans l'expansion de la foi de l'Église, dans son approfondissement et dans sa diffusion. Recueillant la lumière de l'Esprit Saint, ils doivent s'efforcer de mieux percevoir la signification du message chrétien, de mieux comprendre ce en quoi ils croient et surtout celui qui résume en lui-même l'entière vérité à croire. Ils doivent également partager avec d'autres leur conviction, fortifier la foi autour d'eux, faire connaître l'authentique visage du Christ.

Rappelons que l'Évangile a particulièrement mis en lumière l'importance de la femme dans le témoignage de foi. Outre l'influence décisive de la foi de Marie dans l'acquiescement au mystère de l'Incarnation et dans la première révélation publique du Christ à Cana, nous constatons, pour la foi en la résurrection et pour sa diffusion, le rôle prioritaire des femmes qui avaient suivi Jésus. C'est dire que la femme consacrée a plus spécialement une mission dans l'affermissement et l'expansion de la foi de l'Église.

Contrairement aux usages de l'époque antérieure, où la consécration avait été jugée suffisante pour dispenser les religieuses d'une formation doctrinale approfondie, les communautés féminines sont appelées à cultiver plus systématiquement la foi, aussi bien par l'étude doctrinale que par l'attitude existentielle. Ces communautés doivent constituer un milieu où la foi s'exprime avec plus de liberté et de conviction, et où la réaction à tous les événements du monde se produit dans un souci d'y rejoindre Dieu et le Christ.

### **Le témoignage vivant de charité**

Jésus a établi un lien indissoluble entre l'amour dû à Dieu et l'amour dû au prochain. De ce fait, le sacerdoce baptismal, qui attache l'être humain à Dieu, l'attache en même temps à tous ses

frères dans le Christ. Il demande à s'exercer dans la ligne de la charité. Une sainteté qui concernerait uniquement les rapports de l'individu avec le Seigneur serait foncièrement insuffisante ; elle doit s'étendre aux rapports horizontaux avec tous les hommes.

Jésus a d'ailleurs conçu son propre sacerdoce comme un amour pour l'humanité, étroitement associé à son amour du Père. Il s'est détaché par là du sacerdoce juif, trop peu soucieux de l'amour des autres, comme le montre la parabole du bon Samaritain. Lui-même s'est présenté comme serviteur de tous, décidé à aller jusqu'à ce service suprême qu'était l'offrande de sa vie.

En affirmant qu'on reconnaîtrait ses disciples au signe de leur amour mutuel, il a laissé entendre que cet amour serait vraiment une caractéristique essentielle de la vie chrétienne. Toute participation à son sacerdoce ne peut donc être qu'une participation à sa charité, qui doit imprimer sa marque dans tout le comportement.

Il y a un aspect prophétique dans le témoignage de charité que le chrétien est appelé à rendre, car ce témoignage apporte une lumière venue de l'Esprit Saint sur la destinée communautaire de l'homme et sur l'unité de l'humanité dans le Christ. Cependant la charité déborde la fonction prophétique du sacerdoce baptismal. Elle n'est pas seulement prédication de l'amour, mais réalité de l'amour divin qui se répand dans les coeurs humains.

Les communautés religieuses sont appelées à un témoignage impressionnant d'amour mutuel : celui de communautés rassemblées par le Christ et décidées à vivre de sa charité. Le témoignage est double : celui de l'amour à l'intérieur de la communauté, et celui d'un amour ouvert à tous. On doit y discerner un véritable exercice du sacerdoce le plus fondamental. Il serait superflu de souligner la valeur de cette mission sacerdotale : la diffusion de la charité est absolument nécessaire à l'établissement effectif du royaume du Christ.

La mission sacerdotale de charité comporte une variété indéfinie d'aspects et de manifestations. À ce point de vue, il serait difficile d'épuiser tout ce que requiert le sacerdoce baptismal. Les consacrés sont plutôt invités par leur vocation à mieux découvrir les exigences de l'amour, et à réaliser de plus en plus par là leur sacerdoce.

Soulignons l'immensité de l'horizon que la charité ouvre au sacerdoce de la femme consacrée. Un sacerdoce qui consiste essentiellement à aimer, offre à la femme qui suit le Christ dans la voie

des conseils évangéliques, un déploiement de toutes ses ressources d'esprit et de coeur, et un accomplissement de sa personnalité féminine. La femme la plus sacerdotale est celle qui fait le don le plus absolu d'elle-même à Dieu et au prochain. Celle qui aime jusqu'au bout, en s'oubliant et en s'effaçant, en servant les autres, devient, en vertu de cet amour même, plus profondément consacrée et exerce plus intégralement son sacerdoce.

### **Conclusion**

Le sacerdoce universel des chrétiens mériterait d'être pris davantage en considération dans l'épanouissement que lui confère la vie des conseils évangéliques. La dignité reconnue au sacerdoce hiérarchique a relégué dans l'ombre, durant de longs siècles, la valeur du sacerdoce baptismal. Or ce sacerdoce fondamental occupe la première place dans l'Église, et la vie consacrée permet de le vivre avec une profondeur plus grande. Aussi bien la femme consacrée que l'homme consacré trouvent dans leur consécration la possibilité de réaliser et d'exercer avec une intensité toute particulière l'unique sacerdoce du Christ.

Jean GALOT, S.J.

*Piazza Della Pilotta 4,  
00187 Roma.*

## LES LIVRES

COUNESON, S.-Georges, *Les saints nos frères*. Calendrier pour chaque jour de l'année (avril-juin). Paris, Beauchesne, 1971 ; 213 pp.

Dans sa livraison de mars 1971, p. 95, la V.C.R. a déjà fait connaître le premier volume de ce « sanctoral pour notre temps ». Ce deuxième volume a été rédigé d'après les notes laissées par l'auteur, décédé subitement le 30 décembre 1970. On y trouve donc la même patiente recherche et la même composition. La reproduction de critiques du premier tome nous assure que cette œuvre est bien accueillie.

DESTOOP, Pierre, *Paroles d'Évangile pour chaque jour* (Liturgie et oraison). Paris, Lethielleux, 1971 ; 85 pages, 7,30 F.

L'année liturgique cherche à imprégner l'âme chrétienne de l'Évangile. Chaque jour, elle nous en communique un passage. Ce contact quotidien avec le texte sacré n'est pas toujours facile si l'on veut vraiment qu'il soit lumière et vie. L'A. désire voir ses lecteurs « prier » la parole évangélique. A cette fin, il leur offre un court commentaire pour amorcer la méditation, ou encore pour inspirer une homélie. De plus, à chaque semaine, deux psaumes sont pareillement éclairés. Ces brefs commentaires se présentent en feuillets séparés, donc insérables dans un livre, v.g. un missel, et faciles ensuite à reclasser.

GUITARD, André, BULTEAU, Marie-Georges, et collaborateurs, *Bibliographie internationale sur le sacerdoce et le ministère* — 1969. Centre de Documentation et de Recherche (2065 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109), 1971 ; 396 pp., \$10.00.

Ce premier répertoire annuel sur le sacerdoce et le ministère nous appor-

te une très riche documentation. Vingt répertoires ainsi qu'au-delà de sept cents périodiques ont été dépouillés. Une classification systématique par sujets figure aux premières pages. Elle groupe les livres et les articles repérés autour du ministère et de la vie de l'évêque, du prêtre et du diacre. Même si cette compilation est d'inspiration catholique elle a été réalisée dans un esprit œcuménique ; on a tenu compte de la pensée catholique, protestante, orthodoxe, juive, voire non-confessionnelle. C'est une œuvre bilingue, française et anglaise. Un double index alphabétique des sujets et des auteurs termine le volume. Les chercheurs en la matière apprécieront grandement ce remarquable outil de travail. Une autre bibliographie, couvrant l'année 1970, paraîtra en novembre prochain.

KAMP, Jean, *Souffrance de Dieu, vie du monde*, (L'actualité religieuse, du monde (L'actualité religieuse, 32), Tournai-Paris, Casterman, 1971 ; 152 pp., 150 FB.

Ce livre a pour sujet principal le mystère de Dieu et de ses liens avec le monde. Un premier chapitre propose quelques réflexions sur Dieu créateur ; un certain approfondissement de la notion de création permet de jeter quelques lumières sur les données fondamentales de la foi chrétienne. Le deuxième chapitre s'arrête au mystère du mal. Le troisième chapitre, le plus important, s'efforce de réfléchir, à la lumière des deux premiers, sur le problème que repose sans cesse l'existence de Dieu ; il montre comment ce problème est foncièrement lié à celui de la liberté et de l'action de l'homme. Ces pages empruntent à la pensée contemporaine, essentiellement influencée par Hegel. Toutefois, ces considérations ne prétendent comporter aucune défense de l'héligianisme.

MANTEAU-BONAMY, H.M., O.P., *La Sainte-Vierge et le Saint-Esprit* (Vie spirituelle et Vie intérieure). Paris, Lethielleux, 1971 ; 222 pp., 18 F.

Le culte traditionnel rendu à Marie au sein de l'Eglise catholique n'a pas été rejeté ni même mis en veilleuse par le dernier concile. Celui-ci s'est plu à l'éclairer. La constitution dogmatique « Lumen Gentium », traitant de l'Eglise, consacre le ch. VIII à la Vierge Marie. L'A., expert au Concile et spécialiste de la théologie mariale, commente cette partie du document. Grâce à ce texte conciliaire et à d'autres, l'Eglise et chaque fidèle savent maintenant d'une façon plus lucide qui est Marie, « Mère de Jésus » et « Mère de l'Eglise », par l'action de l'Esprit. Ce commentaire ne se parcourt pas à la hâte ; il réclame une sérieuse attention.

RABUT, Olivier, *Le mal, question sur Dieu* (Points de repère, 8). Tournai-Paris, Casterman, 1971 ; 144 pp., 95 FB.

Sous différentes formes, le mal existe. On en discute depuis des millénaires. Dieu lui-même et son amoureuse paternité sont pour ainsi dire mis en accusation. L'A. disserte sur cette troublante énigme. Il refuse toute solution qui lui semble creuse. A son sens, toutefois, l'existence du mal n'impose pas l'hypothèse de l'athéisme. Fournit-il une autre réponse valable et universelle ? Son étude n'en présente pas d'une façon claire et ferme. Elle se contente plutôt de soumettre à la réflexion les données du grand mystère. Ce n'est donc pas un ouvrage de vulgarisation pour reconforter, mais un essai critique de philosophie ou de théologie à l'adresse des penseurs.

TANGE, André, *L'Eglise et la contestation*, (Communauté humaine). Paris, Fleurus, Ottawa, Novalis, 1971 ; 184 pp.

Pour l'A., la contestation a sa place à l'intérieur du Peuple de Dieu. Il a rédigé ces pages pour la situer. Car

il n'est pas permis de contester n'importe quoi et de n'importe quelle manière. Il est même devenu nécessaire de contester certaines formes de la contestation elle-même. Après avoir évoqué le phénomène contestataire en essayant d'en déceler les origines, il dégage les implications psychologiques de cette attitude. Puis, il montre les malformations de la contestation. Pour terminer, l'A. met en lumière une forme de contestation à son avis valable et durable : la contestation communautaire. Ces petites cellules qui naissent dans tous les pays et qu'on appelle communautés de base, sont porteuses de renouveau évangélique appréciable. Elles sont aptes à corriger les aspects par trop sociétaires de l'Eglise et à mettre en exercice la communauté d'amour fraternel qui fait essentiellement partie du message de Jésus-Christ.

VANIER, Jean, *Ma faiblesse, c'est ma force*. Un aperçu de la vie intérieure du Général Georges P. Vanier, Gouverneur général du Canada (Essais pour notre temps). Bruxelles-Paris, Desclée de Brouwer ; Montréal, Ed. Bellarmin, 1971 ; 91 pp., \$2.75.

Dans ses discours, le Général Vanier se manifestait toujours comme un homme animé d'une haute sagesse. Cette brochure, touchant témoignage de son fils, nous en révèle la source. Malgré les soucis de ses hautes fonctions, le Général était un homme de vie intérieure. Il ne craignait pas de fréquenter un saint Jean de la Croix (« mon directeur spirituel » disait-il) et une sainte Thérèse d'Avila, et aussi la petite Thérèse de Lisieux, dont il lut six fois l'autobiographie. Combien révélatrice est cette aspiration écrite de sa main : « O Christ, donne-moi ton Amour, pour que je puisse T'aimer de cet Amour, permets que j'aie soif de Toi comme Tu as soif de moi, que j'aie faim de Toi comme Tu as faim de moi ! » Cet opuscule est à répandre. Même les religieux et les religieuses peuvent y trouver un stimulant.

ALLMEN, J.-J. VON, TILLARD, J.-M.-R., ZIZIOULAS, J., *L'Eucharistie*. Coll. "Eglises en dialogue", n.12, Mame 1970, 190pp.

Ce petit volume réunit, comme toujours dans cette collection, trois spécialistes de confessions différentes qui traitent certains aspects de l'eucharistie. J. Zizioulas (orthodoxe) expose les rapports avec l'Eglise. M. Allmen (protestant) ouvre l'eucharistie sur le monde tandis que le P. Tillard envisage ses rapports avec l'Eglise. La lecture de ce petit livre est très enrichissante et révèle des points de vue beaucoup plus rapprochés qu'on ne pourrait le penser de prime abord entre les diverses confessions. On y voit évoluer des mentalités diverses qui cherchent à se rapprocher dans l'amour.

BACIOCCHI, Joseph de, KLINGER, Jerzy, THURIAN, Max, *Vers l'intercommunion*. Coll. « Eglises en dialogue », n.13, Mame 1970, 184 pp.

« Alors que l'intérêt pour l'oecuménisme est, paraît-il, en baisse aujourd'hui, au moins dans le grand public, il est un thème qui continue à passionner l'opinion chrétienne : celui de l'intercommunion » (R. Beaupère, o.p., *Avant-propos*, p.7). Qu'est-ce qui empêche les diverses Eglises chrétiennes de communier ensemble au Christ ? Les trois auteurs voudraient que les choses progressent, mais ils n'acceptent pas que ce soit dans le désordre. Ce qu'il faut d'abord, c'est une foi profondément une dans l'eucharistie et le rôle des ministres.

*Sexualité et vie quotidienne - Homme et femme Dieu les créa*. Publication de l'Office de catéchèse du Québec. Fides 1970, 80pp. Broché. \$1.90.

Il s'agit d'un document préparé pour les parents. Il veut aider les adultes à faire une réflexion profonde sur un sujet qui s'affiche partout. La Parole de Dieu a-t-elle quelque chose à dire en cette matière ? La présente publication veut aborder les questions de sexualité dans une perspective de foi.

Au lieu d'éluider les problèmes, pourquoi ne pas les aborder franchement à la lumière de Dieu ? Les auteurs aident les parents à comprendre ce qui se dit dans les cours de catéchèse aux adolescents. Toutes les découvertes modernes sont mises à contribution, en particulier la psychologie. Elle aide à voir que la sexualité est une des réalités profondes de la rencontre interpersonnelle. Les auteurs sont les mêmes que ceux de *La force des rencontres* dont la revue a parlé en janvier 1971, p.32. Ils peuvent être assurés de rendre un service précieux aux parents et autres éducateurs.

*Manuel des indulgences*. Normes et concessions. Trad. française autorisée par l'édition typique vaticane. Paris, Lethielleux, 1970 ; 96 pp., 9.30 F.

On sait que les indulgences ont fait l'objet d'une révision. Ce petit manuel permet de s'y retrouver et conséquemment de profiter de ces richesses spirituelles que l'Eglise, dispensatrice des grâces de la Rédemption, met à la disposition des fidèles selon l'esprit de l'Evangile. Il est souhaitable que chaque communauté possède ce manuel et fasse en sorte que ses membres puissent facilement et constamment le consulter.

*L'Eglise et les nouveaux problèmes sociaux*. Lettre apostolique « OCTOGESIMA ADVENIENS » de S.S. Paul VI au cardinal Maurice Roy. Montréal, Fides, 1971 ; 62 pp., \$0.50.

Deux récents documents insérés dans la collection : « l'Eglise aux quatre Vents ». Format commode, typographie claire et tables de matières.

*Les moyens de communication sociale*. Instruction pastorale pour l'application du décret du Concile oecuménique Vatican II « INTER MIRIFICA », élaborée par la Commission Pontificale de Moyens de Communication sociale selon la décision du Concile. Montréal, Fides, 1971 ; 62 pp., \$1.00.

## AVIS

Pour l'information des religieux, nous acceptons de publier certaines annonces, telles que retraites, sessions, etc... Ces annonces doivent parvenir au Secrétariat au plus tard le 15 de chaque mois. Le tarif est le suivant : \$2.50 par ligne de la Revue.



**RETRAITES INTERCOMMUNAUTAIRES 1972** — 6 mars au 14 mars, P. Gérard Deschamps, S.M.M. 29 mars au 6 avril, P. Albert Rivard, S.J.; 2 au 10 mai, P.G. Lemire, S.M.M.; 19 mai au 19 juin (30 jrs), P.J.-M. Rocheleau, S.J.; 2 au 10 août, P.J.-Paul Dallaire, S.J.; du 16 au 24 août, P. Gérard Deschamps, S.M.M.; du 16 au 24 octobre, P. J.-Paul Dallaire, S.J.; 10 au 18 novembre, P. Yvon Daigneault, S.S.

N.B.—Possibilité de retraite individuelle.

Monastère de l'Hôtel-Dieu de St-Georges, 1500, 18e rue, St-Georges ouest  
Cté Beauce, P.Q. — Tél. (418) 228-2031

la **vie** des communautés religieuses

5750, boulevard ROSEMONT  
MONTRÉAL 410, Qué., Canada

FRAIS DE RETOUR GARANTIS

PORT PAYÉ À BEAUCEVILLE

ADM. GENERALE SNDBC  
565 EST BOUL. GOUIN  
MONTREAL 357  
M357-B

COURRIER DE LA DEUXIÈME CLASSE - ENREGISTREMENT NO 0828